

## Notice du WiVOLT



102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48	102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48
TVA Intra. FR 87505076794   SIRET 50507679400013   APE 3250A		TVA Intra. FR 87505076794   SIRET 50507679400013   APE 3250A	

## Notice du WiVOLT

### 1. Définition

Le WiVOLT est une interface destinée à mesurer le voltage des batteries des fauteuils roulants et scooters électriques à volonté, sans démontage. Il peut être utilisé à l'arrêt ou en roulant.

Son objectif est de diagnostiquer les dysfonctionnements des fauteuils roulants, scooters électriques et de tout autre véhicule électrique disposant d'une prise de charge à 3 broches compatible avec la prise male du WiVOLT.

Le WiVOLT, son principe de fonctionnement et toutes ses variantes possibles ont été brevetées. ORTHINEA détient les droits exclusifs d'exploitation du brevet. Toute copie ou commercialisation de copie fera l'objet de poursuites.

Dans sa nouvelle version, le WiVOLT dispose de deux prises USB 5V permettant de recharger ou d'alimenter des appareils à prises USB.

### 2. Domaine d'utilisation

Le WiVOLT est destiné au seul usage de mesurer le voltage des batteries et/ou d'alimenter un ou deux petits appareils en USB. Il ne doit pas être détourné de cet usage. Toute variante du dispositif devra avoir fait l'objet d'une fabrication spéciale, réalisée par ORTHINEA.

**Le WiVOLT est compatible avec tout véhicule fonctionnant sous 12V à 24V. Ne l'utilisez pas sur un véhicule avec une tension de batterie supérieure !**

Le WiVOLT peut être utilisé sur tout type de fauteuil roulant ou scooter ou de tout autre véhicule électrique disposant d'une prise de charge à 3 broches compatible avec la prise male du WiVOLT. Sa version standard dispose d'une prise à 3 broches, caractéristique de la plupart des électroniques. Pour les véhicules disposant d'un autre type de prise, une fabrication spéciale peut permettre d'adapter la connexion.

ATTENTION ! Le WiVOLT ne doit être utilisé que pendant l'utilisation du véhicule. Débranchez-le lorsque vous ne l'utilisez pas. Il a lui-même une très faible consommation de courant, mais les appareils branchés en USB pourraient continuer à décharger les batteries.

Le WiVOLT résiste aux projections d'eau. Mais pas au niveau des prises USB si le capuchon est ouvert. En cas de pluie, débranchez les appareils et refermez le capuchon.

**Attention : n'utilisez JAMAIS un WiVOLT dont le câblage serait endommagé !**

### 3. Installation

- Branchez le WiVOLT** à la prise de charge du véhicule.
- Contrôlez le fonctionnement** du WiVOLT : le voltage indiqué doit être positif.

### 4. Utilisation

(exemples pris avec un véhicule fonctionnant sous 24 Volts continu avec 2 batteries de 12 Volts chacune)

#### a. À l'arrêt.

Le voltage doit se situer à l'arrêt aux environs de 24 Volts (d'environ 20 Volts batteries déchargées à environ 26 Volts batteries chargées). Si le voltage est en-dessous de 20 Volts, les batteries sont trop faibles. Utilisez un multimètre pour prendre le voltage aux bornes de chaque batterie séparément pour identifier s'il n'y en a qu'une de défectueuse ou les deux.

Si les deux batteries sont équilibrées et entre 16 et 20 Volts, le chargeur refusera probablement de lancer la charge, mais vous pouvez tenter de les « sauver » en chargeant chaque batterie séparément avec un chargeur à pinces 12 Volts pour automobiles.

Si les deux batteries sont à moins de 8 Volts, elles sont toutes deux définitivement hors service. Référéz-vous à notre tarif « Atelier » pour en trouver des neuves qui conviendront.

En mouvement, le voltage doit baisser, mais pas trop (d'environ 2 Volts). Si le voltage baisse beaucoup dès que vous faites avancer le véhicule, les batteries sont hors service.

Après une courte distance le voltage doit remonter à la même valeur qu'avant le départ. S'il a nettement baissé, les batteries sont hors service.

#### b. En roulant.

Le voltage doit évoluer entre 26V et 22V. Il peut descendre nettement en cas de forte sollicitation, lorsqu'on prend une montée par exemple. D'un arrêt à l'autre, il doit revenir à peu près au même voltage.

Exemple : l'afficheur donne 24V. Vous parcourez 50m à plat, le voltage va baisser un peu, mais doit remonter vers 24V quand vous vous arrêtez. S'il baisse franchement en roulant et a du mal à remonter, ou ne remonte pas, vos batteries sont en fin de vie.

### 5. Responsabilité

Le WiVOLT ne réalise, de par sa conception, que des mesures de voltage. Il n'intervient en rien dans le fonctionnement normal du véhicule. Les fabricants des fauteuils roulants, scooters et autres véhicules compatibles avec le WiVOLT restent pleinement responsables du bon fonctionnement de leur matériel dans le cadre de l'utilisation du WiVOLT. ORTHINEA ne saurait être tenu pour responsable d'un accident ou de toute autre dégradation se produisant pendant l'utilisation d'un WiVOLT; de même en cas de défaillance de celui-ci. ORTHINEA ne saurait être tenu pour responsable d'un accident, d'un incendie ou de toute autre dégradation se produisant en raison de l'utilisation continue et/ou sans surveillance d'un WiVOLT, de même en cas d'utilisation d'un WiVOLT au câblage endommagé.

### 6. Garantie

Le WiVOLT est garanti 1 (un) an à partir de la date figurant sur le bon de livraison ORTHINEA.

### 7. Certification de conformité

La société SARL AMYMAT ORTHINEA certifie que le WiVOLT est :

- conforme à la norme CE de compatibilité électromagnétique
- conforme à la norme RoHS sur l'utilisation des matériaux qui le composent

### 8. Panne

Le WiVOLT est simple à diagnostiquer : s'il est branché, il doit afficher le voltage. S'il n'affiche rien, vérifiez et si besoin remplacez son fusible. Si même avec un fusible neuf il ne fonctionne pas, c'est qu'il est définitivement hors service.

### 9. Destruction et recyclage

Le WiVOLT doit être traité comme tout déchet électroménager. Ne le jetez pas avec les ordures ménagères ordinaires

102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48	102 route de Versailles 91160 Champlan	Tel : 01.69.07.61.13 Fax : 01.64.46.25.48
TVA Intra. FR 87505076794	SIRET 50507679400013   APE 3250A	TVA Intra. FR 87505076794	SIRET 50507679400013   APE 3250A